



10780, rue Laverdure
Montréal (Québec) H3L 2L9
(514)382-9090
solidarite.ahuntsic@hotmail.com

CHANTIER HABITATION

REVALORISATION DE L'ANCIEN SITE DES GARAGES DU M.T.Q.

**Mémoire déposé lors des consultations menées par
l'Office de consultation publique de Montréal**

24 Mai 2012

COMPOSITION DU CHANTIER HABITATION

Maria Mourani	Députée fédérale d'Ahuntsic
Lisette Lapointe	Députée de Crémazie
Jocelyne Ann Campbell	Conseillère de la ville du district de Saint-Sulpice, membre des conseils d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et de Ville- Marie et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal
Émilie Thuillier	Conseillère de la ville du district Ahuntsic
Diane De Courcy	Commission scolaire de Montréal et présidente de la Commission scolaire
Azzedine Achour	Solidarité Ahuntsic
André Gravel	Commission scolaire de Montréal et Les Habitations Nicolas-Viel
Carole Brousseau	CSSSAM-N
Claude Desrosiers	Bureau de la députée de Crémazie
Claude Grillot	Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et de Montréal-Nord
Colette Boudrias	Bureau du Maire
Denis Pépin	Les habitations à ciel ouvert
Erwan Poences	GRT Bâtir son quartier
Gabriel Lemaître-Auger	Résidence Rêvanous
Guy Larouche	Direction locale de santé publique et du développement des communautés, CSSSAM-N
Hélène Blanchet	Société de développement Domaine Saint-Sulpice
Hubert Gendron-Blais	Comité logement Ahuntsic-Cartierville
Jean-François Gosselin	CDEC Ahuntsic-Cartierville
Lucie Séguin	Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et de Montréal-Nord
Mélissa Rivard	Solidarité Ahuntsic
Michel Hénault	Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice
Miguel Arevalo	Centre Scalabrini pour réfugiés et immigrants
Mina Remati	Pause-Famille
Mohammed Barhone	Repère
Pierre Dubreuil	Le Complexe du Domaine Saint-Sulpice inc.
Réjean-Paul Forget	Bureau de la députée fédérale d'Ahuntsic
Samir Admo	Groupe CDH
Zahia El-Masri	GRT ROMEL

SOLIDARITÉ AHUNTSIC ET LE CHANTIER HABITATION

Regroupant citoyens, réseau communautaire, partenaires institutionnels et élus du quartier, Solidarité Ahuntsic est une table intersectorielle et multi réseaux engagée dans le développement social du quartier depuis 1987. Ayant la qualité de vie des résidents du quartier comme priorité, elle s'investit dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale à partir de stratégies favorisant l'action concertée et le développement de la capacité d'agir de la communauté.

Le Chantier Habitation, un des instruments mis en place pour la mise en œuvre du plan stratégique de développement du quartier, a pour mandat de réaliser 1000 logements sociaux et communautaires entre 2009 et 2019. Cette cible est fixée en raison des besoins criants de logements abordables et de la détérioration de nombreux bâtiments dans les îlots de pauvreté reconnus par l'ensemble des acteurs de la communauté.

La démarche mise de l'avant par le Chantier Habitation s'inscrit activement dans le développement global des priorités d'interventions du quartier Ahuntsic selon le respect de certains principes directeurs :

- un développement qui s'inscrit dans des cadres de mixité sociale;
- un développement diversifié respectant l'intégration urbaine et architecturale;
- le maintien des interventions dans les secteurs de pauvreté déjà identifiés (St-Benoît, St-Simon, Sault-au-Récollet);
- l'identification des clientèles et des besoins à prioriser en partenariat avec les institutions et les organismes du milieu.

LOGEMENTS SOCIAUX POUR FAMILLES

Le plan stratégique 2009-2019 réalisé par Solidarité Ahuntsic fait clairement ressortir la nécessité de développer des habitations sociales et communautaires sur le territoire d'Ahuntsic. Le volet sociodémographique du Portrait de l'habitation sociale du quartier Ahuntsic nous a permis de conclure que les grandes familles font partie de la population la plus susceptible d'avoir une difficulté d'accès à un logement à prix abordable, en terme d'accessibilité, de prix et de localisation.

Le Chantier Habitation se réjouit du respect de la stratégie d'inclusion, qui est, à notre avis, ESSENTIELLE dans le développement immobilier prévu sur l'ancien site des garages du M.T.Q. Bien que la construction de petites unités soit nécessaire, nous suggérons tout de même que les logements sociaux soient en grande partie de grands logements pour les familles.

LA MIXITÉ SOCIALE ET L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE

Afin de favoriser la cohabitation sur un même territoire de groupes divers, selon l'âge, la nationalité et le revenu, le projet doit aussi favoriser l'intégration complète et positive des résidents des logements sociaux. Pour ce faire, il est aussi nécessaire d'y inclure un espace structuré et commun à tous les résidents. Comme mentionné dans les documents remis aux consultations publiques et disponibles sur le site de l'Office de consultation publique de Montréal, un des immeubles situés en bordure du boulevard Henri-Bourassa Ouest comprend un rez-de-chaussée commercial. Y inclure un local communautaire

pouvant abriter des services spécifiques communautaires serait un volet important dans la réussite d'une cohabitation harmonieuse entre les futurs résidents.

La mixité sociale, notion complémentaire à la création de logements sociaux, encourage le rapprochement des communautés et apporte des solutions à divers problèmes sociaux, pouvant même renverser le cercle vicieux de la pauvreté. Le soutien communautaire améliore donc l'équilibre social et valorise l'insertion positive de ces résidents. La construction d'un local communautaire favorisant la participation sociale nous paraît constituer une condition nécessaire à la réussite de ce projet, assurant ainsi l'épanouissement des résidents.

Nous vous rappelons que cette même mixité est souhaitée par l'arrondissement, par le promoteur et par la communauté.

CONCLUSION

Le Chantier salut l'ouverture des promoteurs à respecter la stratégie d'inclusion, mais rappelle toutefois que la planification du projet de revalorisation des anciens garages du M.T.Q. devrait s'assurer de certains détails délicats.

L'inclusion de grands logements pour les familles et l'intégration d'un espace communautaire ouvert à tous favorisant une réelle mixité sociale sont des éléments essentiels pour la poursuite de notre objectif commun : l'implantation réussie d'un développement résidentiel respectant les besoins de la population. Le projet pourrait ainsi favoriser une image inclusive éprouvée par l'amélioration des conditions de vie des ménages y habitant.

Le Chantier Habitation, par ce mémoire, vise la bonification du projet actuel dans le but d'améliorer la qualité de vie des résidents du secteur, favorisant ainsi un projet de développement résidentiel harmonieux et sensible aux réalités du quartier. Nous voulons aussi rappeler la nécessité d'assurer un développement de logements communautaires sur le site, selon les besoins du quartier.

En terminant, nous sommes aussi attentifs à la préoccupation des citoyens en ce qui concerne la forte densité du complexe immobilier. En ce sens, nous exhortons les décideurs à être sensibles à la préoccupation des citoyens de l'arrondissement, non seulement ceux qui actuellement font entendre leur voix, mais aussi ceux dont on n'entend pas la voix et qu'on a tendance à stigmatiser en raison de leur vulnérabilité.

Mélissa Rivard
Au nom du Chantier Habitation
Solidarité Ahuntsic